



2022

DOSSIER

PARTENARIAT

PREAMBULE

Céline BOYER

Présidente de Vitropole Et
Vitropole Entreprendre

“ C’est avec une grande fierté, que j’assure la continuité de l’opération des PARTENARIATS pour l’année 2022. Je suis consciente que nos partenaires ont largement participé depuis 8 ans, à la notoriété de notre territoire de Vitropole regroupant les parcs d’activités de l’Anjoly et des Estroublans.

Notre objectif est toujours de valoriser l’entrepreneuriat et la vitalité économique que nous vivons au quotidien.

Ces programmes sont conçus pour que vous nous accompagniez sur l’ensemble de nos actions et supports qui portent nos projets, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Et cette année encore les sujets seront riches.

C’est ensemble que nous permettons à notre territoire d’augmenter sa notoriété et d’être de plus en plus attractif. C’est en associant votre image à la nôtre que vous gagnez en visibilité et développez votre réseau.

Aussi, quelque soit votre investissement, nous serons fiers de vous compter parmi nos partenaires pour cette nouvelle année, et vous assurons de notre volonté de toujours mieux vous servir et vous accompagner.

”

QUI SOMMES-NOUS ?

VITROPOLE ENTREPRENDRE

Vitropole Entreprendre, association loi 1901, a été créée par la volonté de chefs d'entreprises et des membres de **Vitropole**, qui, en dehors des services rendus aux propriétaires, adhérents de **Vitropole**, ont souhaité mettre en place des actions visant à développer le business de proximité entre les entreprises de notre territoire.

Les adhérents de **Vitropole Entreprendre** sont les entreprises installées sur les Parcs d'Activités de **Vitropole** (l'Anjoly et les Estroublans), mais aussi des entreprises basées dans les communes avoisinantes.

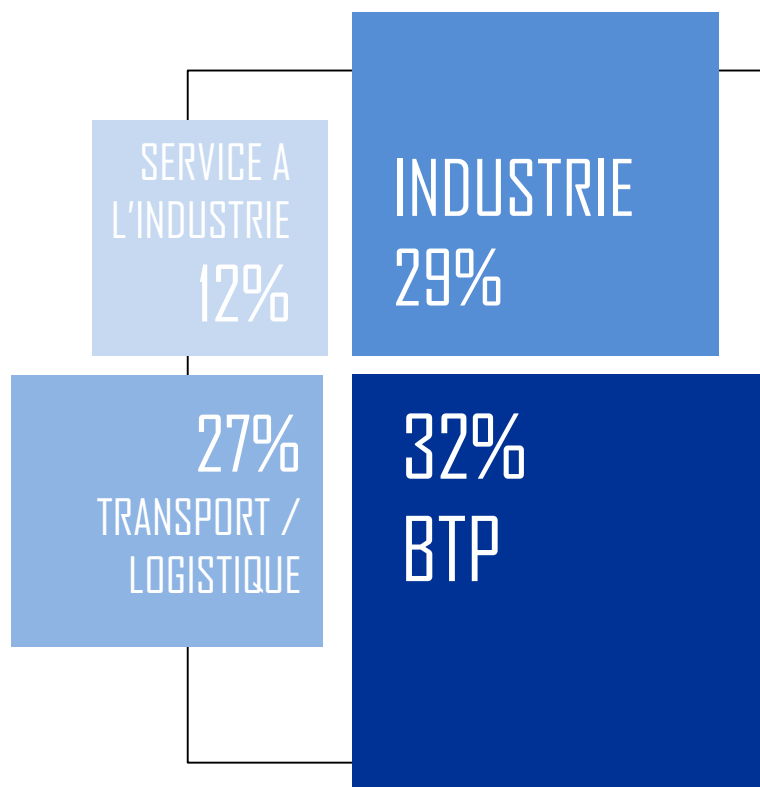
VITROPOLE

Vitropole, ASL, syndic de copropriété des zones de l'Anjoly et des Estroublans a pour objet la représentation des intérêts communs des **351 propriétaires**, la valorisation du site, la gestion et la promotion de services communs au bon fonctionnement de ce dernier.

Vitropole travaille sur la valorisation et l'amélioration du foncier, l'environnement, les transports et représente le monde économique auprès des institutionnels du territoire.

Aujourd'hui, ce territoire économique représente 375 hectares regroupant **729 entreprises** et **15850 salariés**.

Répartition des entreprises selon le secteur d'activité



Répartition des entreprises selon le nombre de salariés



ETRE PARTENAIRE DE VITROPOLE ENTREPRENDRE



Participer à ce formidable élan de fierté de notre territoire économique et de confiance en son avenir et être associé aux actions mises en place par notre association, notamment sur les thèmes de la mobilité et de l'environnement.

Soutenir sa promotion et son dynamisme économique.

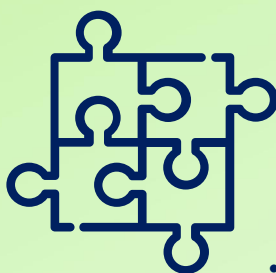
Encourager le business de proximité sur le territoire de Vitropole (parcs d'activités de l'Anjoly et des Estroublans) et les zones avoisinantes.

Les engagements de Vitropole Entreprendre

- Vous apporter de la **VISIBILITE** et de **l'EXPOSITION**

Sur tous les grands évènements organisés au cours de l'année, qui rassemblent plusieurs centaines de professionnels et sont largement relayés par les institutions et dans les médias régionaux.

Par le biais des supports que sont le magazine, le site web, les newsletters et les réunions d'information avec un accompagnement en communication.



- Vous aider à créer du **BUSINESS** en **PROXIMITE** et à vous mettre en **RELATION**

Avec des rendez-vous réseau réguliers auxquels tous les partenaires sont associés visuellement et « physiquement »

- Vous associer à **l'IMAGE POSITIVE** et **DYNAMIQUE** des Parcs d'activités de l'Anjoly et des Estroublans

Auprès des institutions locales et régionales ainsi que des grands comptes

Les engagements des Partenaires

- **Partager** avec le réseau de Vitropole Entreprendre son Expertise et son Métier
En créant du contenu et le partageant dans le magazine, les réseaux sociaux, la newsletter, lors de réunions d'information ou de visites de sites

L'engagement réciproque : saisir toutes les **opportunités**

de se « porter » réciproquement

FAITES PARTIE DE L'AVENTURE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN !

LES PRINCIPES DES PARTENARIATS

Les programmes de partenariat de Vitropole Entreprendre sont basés sur 2 grands piliers :



LES ACTIONS

LES SUPPORTS

1. MANIFESTATIONS ECONOMIQUES

- Le RDV des Entrepreneurs de Vitrolles : 60 exposants, 450 entreprises présentes, présence des institutionnels. Invitation large sur l'ensemble des territoires (+ de 500 personnes)
- Les réunions thématiques : répondre aux questionnements des dirigeants (20 – 30 p)

2. MANIFESTATIONS ALLIANT CONVIVIALITE et BUSINESS

- La Cérémonie des Vœux (+ de 500 personnes)
- La Soirée d'été et la Soirée de Rentrée (150 à 350 personnes)
- Les Déjeuners Business mensuels (30 à 50 personnes),
- Les Cafés rencontres chez nos partenaires (20 à 30 personnes)

3. MANIFESTATIONS DE PROMOTION

- Activités de nos partenaires ou visite de leur entreprise

4. PROJETS DE TERRITOIRE SUR DIFFERENTES THEMATIQUES

- Mobilité,
- Environnement,
- Emploi,
- Sécurité,
- Rénovation...



MAGAZINE

Edité 3 fois par an à 2300 exemplaires, il informe les acteurs économiques du territoire des actualités de Vitropole et Vitropole Entreprendre.

Le principe est d'intégrer les informations partenaires dans les articles classés dans les différentes thématiques abordées. Sur les trois magazines, les partenaires pourront, selon leur niveau de partenariat, avoir une visibilité particulière en fonction des sujets traités.

RESEAUX SOCIAUX



Vitropole Entreprendre et sa chargée de relations entreprises sont présents sur Facebook et LinkedIn. Plus de 3000 acteurs économiques du territoire suivent leurs publications. Des posts sont publiés plusieurs fois par semaine, en alternant des informations Vitropole / Vitropole Entreprendre et des actualités partenaires.



SITE WEB

Le site web de Vitropole / Vitropole Entreprendre www.vitropole.com compte une page dédiée aux Partenaires, qui comprend les logos des partenaires et le lien vers leur site.

Le site www.vitropole.com compte plus de 150 000 pages vues par an.

NEWSLETTER



Adressée 6 fois par an à 5000 adresses mail qualifiées, en alternance avec le magazine, notre newsletter permet à nos partenaires via la rubrique « Actualités » de diffuser de l'actualité ou du contenu



D'AVRIL A JUILLET

- Soirée d'été
- Déjeuners Business Mensuels
- Cafés rencontres
- Réunions thématiques

SUPPORTS : Vitropole's Magazine, Newsletter, Réseaux sociaux.



DE JANVIER A MARS

- Soirée des Vœux
- AG de Vitropole Entreprendre
- Déjeuners Business Mensuels
 - Cafés rencontres
- Réunions thématiques

SUPPORTS : Vitropole's Magazine, Newsletter, Réseaux sociaux.



DE SEPTEMBRE A DECEMBRE

- Soirée de rentrée
- RdV des Entrepreneurs
- Déjeuners Business Mensuels
 - Cafés rencontres
- Réunions thématiques

SUPPORTS : Vitropole's Magazine, Newsletter, Réseaux sociaux.





LES PROGRAMMES	ACCESS 1500 €	BUSINESS 2500 €	PREMIUM 5000 €
IMAGE PARTENAIRE Logo sur tous les visuels « partenaires 2022 » :			
Roll Up, Site Web, programmes, 4 ^{ème} de couverture du magazine	X	X	X
Utilisation du label « Partenaire 2022 »	X	X	X
Accompagnement dédié	X	X	X
Documentation commerciale dans les locaux de Vitropole Entreprendre	X	X	X
SUPPORTS VITROPOLE'S MAGAZINE (3/an)			
Point de vue / témoignage	½ page	1 page	2 pages
NEWSLETTER (6/an)			
Contenu ACTU	2	4	6
RÉSEAUX SOCIAUX (FACEBOOK, LINKED IN)			
Post	4	6	10
SITE INTERNET			
Logo	X	X	X
Contenu « derrière logo »		X	X
Visuel « derrière logo »			X
Reprise dernier article newsletter	X	X	X
REUNION en ligne ou en présentiel			
Thème validé par CA		1	2

LES PROGRAMMES	ACCESS 1500 €	BUSINESS 2500 €	PREMIUM 5000 €
CAFE RENCONTRE			
Rencontre sur site partenaires (possibilité d'invitations ciblées)		1	1
E MAILING			
E mailing information			1
EVENEMENTS			
Assemblée Générale / RdV des Entrepreneurs / Soirée d'été / Soirée de vœux (Nombre d'oriflamme-s du partenaire)		1	2

NOS PARTENAIRES 2021



CONDITIONS GENERALES DE PARTENARIAT

En devenant partenaire, l'annonceur aura droit à l'ensemble des prestations prévues dans le programme partenaire qu'il aura choisi ou élaboré avec Vitropole Entreprendre.

Les contrats de partenariat sont valables durant toute l'année 2022, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Chaque année, les partenariats sont proposés en priorité aux Entreprises déjà partenaires l'année précédente.

Vitropole Entreprendre s'engage à communiquer, pour validation, tous les documents avant impression et diffusion concernant l'annonceur et n'est tenue qu'à une obligation de moyens. Pour sa part, l'annonceur fournira à Vitropole Entreprendre a minima son logo au format jpg. Il sera responsable des informations qu'il transmet à Vitropole Entreprendre.

Afin de respecter l'équité entre les partenaires, les partenaires devront s'en tenir scrupuleusement aux actions de communication décrites dans la convention de partenariat qu'ils ont signée. Toute action complémentaire ou supplémentaire, donnera lieu à une facturation de prestation.

Chaque partenariat fera l'objet d'une convention propre et personnalisée.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES PARTENARIATS

REGLE 1

Priorité Territoire Vitropole (Parcs d'activités de l'Anjoly et des Estroublans).
Tout partenariat avec une entreprise extérieure à ce territoire sera soumis à validation par la Commission des Partenariats de Vitropole Entreprendre.

REGLE 2

Tout nouveau Partenaire doit justifier d'au moins 1 année d'adhésion à l'association Vitropole Entreprendre.

REGLE 3

Vitropole Entreprendre s'engage à donner une visibilité sur l'ensemble de ses opérations tout au long de l'année en échange d'une participation financière globale et non par évènement.

REGLE 4

Vitropole Entreprendre s'engage à ne pas donner gratuitement de visibilité aux entreprises non partenaires (exemples : réunions en nos locaux, parution dans le magazine de parole d'expert...) par souci de cohérence par rapport à nos partenaires.

REGLE 5

Pour l'équilibre entre les partenaires par tranche de partenariats, Vitropole Entreprendre s'engage :

1. Au respect sur l'année des engagements pris,
2. A l'arbitrage dans le respect de l'éthique (normes, limites et devoirs),
3. Au maintien de la cohérence du discours et actes posés,
4. Au maintien de la pertinence et la qualité des supports proposés.

VOS CONTACTS PARTENARIAT



Anne Gélin

*Chargée de Relations
Entreprises*

04 42 89 02 02

anne-gelin@vitropole.com



Isabelle Michel

Responsable administrative

04 42 89 02 02

Isabelle-michel@vitropole.com

VOTRE CONFIANCE NOUS DONNE
L'AUDACE D'AGIR

VITROPOLE
Entreprendre